

Extrait du Registre des délibérations

Séance du mardi 6 avril 2021

Question n° 5

Désignation d'un nouveau membre au Conseil d'exploitation de l'Office de tourisme

Monsieur Daniel BÔNE, Président, présente ce dossier.

Vu les statuts de Cœur de France,

vu la délibération du 17 juillet 2020 désignant les membres du Conseil d'exploitation de l'Office de tourisme Cœur de France,

considérant que l'un des membres, Monsieur François PETIT, est décédé,

il est nécessaire de désigner un nouveau membre en qualité de personne qualifiée dans le secteur du tourisme au sein du Conseil d'exploitation de Cœur de France.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,


désigne Monsieur Daniel BAUDON comme nouveau membre du Conseil d'exploitation de l'Office de tourisme Cœur de France, portant ainsi la composition comme suit :

7 membres du Conseil communautaire

- | | |
|----------------------|------------------|
| - Didier DEVASSINE | - Édith MICHELIC |
| - Philippe PERRICHON | - Roger DAGHER |
| - Patrick BIGOT | - Charles ADOLPH |
| - Philippe AUZON | |

2 membres en qualité de personnes qualifiées dans le secteur du tourisme

- Daniel BAUDON
- Luc MARTIN

Le Président

Daniel BÔNE